



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **6**
TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBourg, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire -
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE,
M. Patrick SCHULTHEISS	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER,
Mme Chantal SITTLER	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

-

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : ASSAINISSEMENT – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MOLSHEIM : ADOPTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

N° 23-126

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU** sa délibération N° 21-64 du 1^{er} juillet 2021 décidant d'engager la procédure tendant à la réalisation de trois schémas directeurs d'assainissement des trois systèmes d'assainissement existants dans la Communauté de Communes, sur les exercices 2021 et 2022 ;
- VU** sa délibération N° 21-65 du 1^{er} juillet 2021 entérinant la convention de mise à disposition de service du S.D.E.A. pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement du secteur de MOLSHEIM ;
- VU** les conclusions du schéma directeur d'assainissement lié à la station d'épuration de MOLSHEIM présentées par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement ALSACE-MOSELLE (S.D.E.A.) ;
- VU** en outre, l'article 22, alinéa I, de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, prévoyant que le service chargé de la police de l'eau est tenu chaque année de vérifier la conformité des performances des systèmes de collecte et des stations d'épuration ;
- VU** ainsi le courrier de la Direction départementale des territoires du 22 juin 2023 déclarant notamment le système d'assainissement de Molsheim non-conforme 2022 pour la collecte en temps de pluie, et demandant en substance de fournir avant la fin de l'année 2023, un plan d'actions avec une liste de travaux et un échéancier permettant d'atteindre la conformité ;
- VU** le plan pluriannuel d'investissement résultant d'une part des conclusions du Schéma directeur d'assainissement du secteur de Molsheim, et d'autre part, du programme de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire lors de l'invitation à la séance ordinaire du 21 décembre 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 2 novembre 2023 ;

ENTENDU les explications apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
adopte**

le plan pluriannuel d'investissement du secteur d'assainissement de MOLSHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 décembre 2023
- publication sur le site internet le : 29 décembre 2023

Acte à classer**DE-23-126**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-29T08-00-55.00 (MI250056007)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20231221-DE-23-126-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MOLSHEIM : ADOPTION DU
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Date de décision : 21/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.6. Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [23-126 ASST SCHEMA DIRECTEUR](#) Multicanal : Non
[ADOPTION PLAN PLURIANNUEL](#)
[INVEST.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/12/23 à 08:00

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 29/12/23 à 08:00

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 29/12/23 à 08:04